

Les termes utilisés dans le présent avis auront le même sens que ceux définis dans le Prospectus daté de novembre 2016.

LE PRÉSENT DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. SI VOUS AVEZ UN QUELCONQUE DOUTE QUANT À LA MESURE À PRENDRE, VEUILLEZ CONSULTER IMMÉDIATEMENT VOTRE COURTIER, BANQUIER, AVOCAT, COMPTABLE, CHARGÉ D'AFFAIRES OU TOUT AUTRE CONSEILLER PROFESSIONNEL.

**HENDERSON GARTMORE FUND (la « Société »)
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE (SICAV)
LUXEMBOURG
RCS Luxembourg B 77.949**

Le 13 février 2017

Cher Actionnaire,

Nous vous écrivons en votre qualité d'Actionnaire du Henderson Gartmore Fund – Japan Absolute Return Fund (le « Compartiment ») afin de vous informer de la clôture du Compartiment dans le cadre de la rationalisation de notre gamme de produits.

Raison de la clôture

À la suite d'un examen stratégique de la gamme de compartiments Henderson, il a été conseillé de clôturer le Compartiment car son actif net était en baisse, et avait donc atteint une taille rendant une gestion rentable du Compartiment toujours plus difficile.

C'est pourquoi les Administrateurs ont conclu, après de mûres réflexions, que le Compartiment est actuellement trop petit 9,2 millions EUR¹ pour être géré de manière rentable et qu'il est peu probable qu'il grandisse dans un avenir proche. Par conséquent, les Administrateurs ont décidé de rationaliser le Compartiment et de le liquider, conformément à l'Article 25.1 des Statuts de la Société. La date de prise d'effet de la liquidation est fixée au **20 février 2017** (la « Date d'effet »).

Effet sur les négociations et mesure à prendre

Les Administrateurs ont décidé, conformément à l'Article 25.1 des Statuts de la Société, que les souscriptions, conversions et rachats concernant le Compartiment ne seront plus acceptés à compter de la date de la présente lettre afin d'assurer une liquidation en bon ordre et de conserver l'égalité de traitement entre tous les Actionnaires. Par conséquent, et conformément à l'Article 13.2 des Statuts et au prospectus de la Société, l'émission, la conversion et le rachat d'Actions du Compartiment et le calcul de la Valeur d'actif net par Action du Compartiment sont suspendus à compter de la date de la présente lettre et jusqu'à la Date d'effet.

Vous ne devez prendre aucune mesure. Le Compartiment sera liquidé à la Date d'effet et les produits vous revenant vous seront versés dans les 3 Jours ouvrables suivant la Date d'effet, conformément à vos coordonnées relatives aux règlements que nous détenons dans nos archives.

Nous pourrions avoir besoin de documents afin de vérifier votre identité, si nous ne les possédons pas déjà. Le versement des produits pourrait être retardé jusqu'à ce que nous ayons effectué cette vérification. Le produit des rachats vous sera normalement versé

¹ au 31 décembre 2016.

conformément aux instructions que vous nous avez communiquées. Si vous avez modifié vos coordonnées bancaires et ne nous en avez pas avertis, nous vous prions de transmettre vos coordonnées à jour par écrit à RBC Investor Services Bank S.A., à l'adresse suivante :

RBC Investor Services Bank S.A,
Agent de registre et de transfert
14, Porte de France,
L-4360 Esch-sur-Alzette,
Grand-Duché de Luxembourg
Téléphone : (352) 2605 9601
Fax : (352) 2460 9937

Veuillez noter que si de quelconques actifs ne peuvent être distribués aux anciens actionnaires après la liquidation du Compartiment, ils seront déposés auprès de la Caisse de Consignation à Luxembourg dans un délai de neuf mois à compter de la décision des Administrateurs de clôturer le Compartiment, où ils demeureront à la disposition des anciens actionnaires du Compartiment clôturé concernés pendant le délai prévu par la loi. Au terme de ce délai, toutes les sommes non réclamées reviendront à l'État luxembourgeois.

La liquidation de vos Actions peut avoir une incidence sur votre situation fiscale. Nous vous recommandons donc de prendre conseil auprès de vos conseillers professionnels sur les impôts applicables dans votre pays de citoyenneté, de domicile ou de résidence.

Informations supplémentaires

Les Administrateurs de la Société assument la responsabilité de l'exactitude de la présente lettre.

Le montant des dépenses entraînées par la liquidation du Compartiment sera à la charge de Henderson Global Investors Limited, alors que les frais liés aux opérations de marché associés à la cession des investissements du Compartiment seront supportés par le Compartiment.

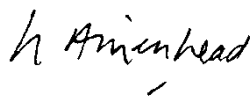
Le changement sera publié sur notre site Internet www.henderson.com à compter de la date de la présente lettre.

Comment nous contacter

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'Agent de registre et de transfert, RBC Investor Services Bank S.A., à l'aide des coordonnées susmentionnées. Les Investisseurs peuvent obtenir le Prospectus, les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI »), les Statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel de la Société gratuitement auprès du siège social et sur www.henderson.com.

Pour les investisseurs suisses, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse, est le représentant et agent payeur suisse de la Société. Le Prospectus, les DICI, les Statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et agent payeur suisse.

Veuillez agréer l'expression de notre considération distinguée,



Les Aitkenhead

Président du Conseil d'administration de Henderson Gartmore Fund